

PROTOCOLE SANITAIRE de l'école de Périgné - COVID 19

Mise à jour pour la rentrée de novembre

Mesures mises en place à partir du protocole sanitaire de rentrée, disponible à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf> : les modifications à compter du mois de novembre sont indiquées en rouge.

Avant d'arriver à l'école :

Les parents s'engagent à surveiller l'apparition de symptômes chez leur enfant (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre) et prendre sa température (qui doit être inférieure à 38°C) tous les matins avant de l'emmener à l'école.

En cas d'apparition d'un de ces symptômes, les parents s'engagent à informer l'école au plus vite par téléphone ou par mail et à ne pas mettre l'enfant concerné à l'école.

Les parents doivent venir masqués et éviter tout attroupement aux abords de l'école : **c'est à dire respecter une distanciation physique d'au moins un mètre .**

Les élèves à partir du CP, doivent porter le masque en arrivant à l'école, ou dès leur arrivée en garderie.

Entrée des élèves dans l'école

Afin de limiter le brassage des groupes, les horaires d'entrée des élèves seront légèrement décalés le matin selon les classes :

Classe de CM1/CM2 : entrée entre 8h50 et 8h55.

Classe des CE1 : entrée entre 8h55 et 9h

Classe des CE2/CM1 : entrée entre 9h et 9h05

Pour les élèves de maternelle et CP : entrée entre 8h50 et 9 en respectant les marquages au sol. Les parents des élèves de PS, n'entrent plus dans les locaux.

Mesures sanitaires :

Le respect des gestes barrière est enseigné et mis en œuvre tout au long de la journée. Les élèves sont encouragés à se laver les mains régulièrement (à l'arrivée à l'école, **avant et après les récréations**, avant et après le repas, après être allés aux toilettes, le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile), à utiliser des mouchoirs à usage unique et à les jeter à la poubelle, à tousser et éternuer dans leur coude.

Tous les personnels en contact avec des enfants portent un masque de protection en classe, en extérieur et lors de leurs déplacements.

Les élèves de maternelle, ne portent pas de masque.

Tous les élèves, à partir du CP, portent un masque à l'école, fourni par les familles, en intérieur et en extérieur (sauf lors de la cantine et des séances d'EPS en extérieur). Les élèves doivent apporter 2 masques par jour dans une ou des pochettes, pour les ranger. Le changement de masque s'effectuera après la cantine.

Les locaux (salles, toilettes, espaces collectifs...) et les surfaces fréquemment touchées sont désinfectés **plusieurs** fois par jour.

Les sols et grandes surfaces sont nettoyés une fois par jour.

La ventilation des locaux est faite plusieurs fois par jour pendant 15 minutes minimum : le matin avant l'arrivée des élèves, lors des récréations, lors de la pause méridienne et le soir durant le nettoyage.

La limitation de brassage entre élèves de groupes différents est requise. Les croisements entre élèves de groupes différents (= de classes différentes) seront limités.

En cas d'apparition de symptômes chez un élève (toux, fièvre...), il est isolé du groupe d'enfants avec un masque de protection, sous la responsabilité d'un adulte. Les parents sont prévenus et s'engagent à venir chercher leur enfant rapidement.

Les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme cas contact à risque ne doivent pas se rendre à l'école. Les familles en informent le directeur.

Temps d'enseignement dans les classes :

Les enfants sont tous accueillis en classe.

A l'école maternelle :

Les règles de distanciation physique entre les groupes différents doit être maintenue.

La distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'une même classe, que ce soit en intérieur ou en extérieur.

A l'élémentaire :

Le principe de distanciation physique d'au moins un mètre entre les élèves ou entre l'enseignant et les élèves est recherché. L'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. Les travaux en ateliers peuvent continuer, les enfants étant masqués.

La distanciation physique ne s'applique pas en extérieur ni en EPS pour les élèves d'un même groupe.

Pour tous, l'usage du matériel pédagogique collectif ou partagé peut de nouveau être utilisé par des élèves d'une même classe **après désinfection ou isolation pendant 24h.**

Restauration scolaire, pause méridienne et récréations et garderie :

La distanciation physique ne s'applique plus en extérieur.

La limitation du brassage s'applique : les élèves des différentes classes **ne peuvent plus être mélangés lors des temps de récréation ou de garderie.**

Un planning des temps de récréation est mis en place pour permettre aux élèves des différentes classes de **ne pas se croiser.**

Les repas sont pris dans la cantine, en un service. Les groupes classes seront respectés à table et les groupes sont à distance les uns des autres.

Après le repas, les élèves de PS sont installés dans le dortoir pour pouvoir faire la sieste.

Les élèves sortiront groupe par groupe de la cantine, sans se mélanger, en conservant la distanciation entre deux groupes.

Les CM1/CM2 et les CE1 sortiront en premier de la cantine pour aller dans la cour du fond faire la récréation, dans deux espaces délimités. Puis les CE2/CM1 et les GS/CP sortiront à leur tour, et iront en récréation dans la cour centrale, en étant séparés en deux espaces également. Enfin, les MS et GS de la classe de maternelle, feront leur temps de récréation dans la cour de la garderie.

Ces temps sont surveillés, jusqu'à 13h20 par des agents communaux.

A la garderie, les accompagnateurs viennent masqués et restent à la porte de la garderie, sans entrer dans les locaux et en respectant un mètre de distance. **Les élèves à partir du CP viennent masqués également.**